



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté le 29 janvier 1999.

« D'azur, semé de joncs d'or ; à une fasce d'argent, chargée d'une roue de moulin de sable, brochant sur le tout.»

TOPONYMIE :

Nom d'origine latine "Palis" le marais. La Pallu est donc un lieu de marécages.

LA PALLU

EXPLICATIONS :

L'azur indique la présence importante de l'eau suggérée par le nom du village. L'azur est aussi la couleur principale des armes du Maine, ancienne province dans laquelle se trouvait La Pallu.

Les joncs représentent les marais, traduisant ainsi le nom de la commune.

La fasce symbolise le ruisseau de la Fourcherie qui traverse le territoire communal.

La roue de moulin image celui qui se trouve dans la commune ; il date du 14^e siècle.

Les ornements sont deux deux gerbes de blé d'or, mises en sautoir par la pointe et liées d'azur afin d'honorer l'activité agricole.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur la fasce et la roue de moulin.

La fasce est une pièce honorable qui mesure deux modules d'épaisseur sur les huit que compte l'écu dans sa hauteur.

Le semé n'a pas d'ombre parce qu'il s'agit de la couture d'un motif sur le même plan que la trame, ce qui ne forme pas d'épaisseur.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de La Pallu a été réalisé en s'inspirant des armes du Maine qui sont les suivantes :



HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de La Pallu n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.